

Le futur recouvrement de l'autoroute Ville-Marie ainsi que l'arrivée du Centre hospitalier de l'Université de Montréal changeront de manière importante la physionomie urbaine d'un secteur où le patrimoine historique de Montréal est très présent. Cette nouvelle réalité est le point de départ de ce projet d'aménagement constitué à partir de trois principes : la fluidité, l'accessibilité et la sécurité. Plutôt que de concurrencer le contexte actuel en intégrant des nouveaux éléments au paysage, l'objectif principal de ce projet d'intervention urbaine est de renforcer les liens entre les éléments existants par l'intégration d'un parcours piétonnier et d'animer son espace public avec des commerces et des services nécessaires aux futurs usagers du secteur.

En partant d'une grande esplanade, aménagée autour de l'édicule du métro Champ-de-Mars, l'usager se trouve au milieu d'un espace lui permettant de mieux s'orienter. Il faut comprendre que dans un contexte urbain aussi varié que celui bordant la station du métro, où l'on retrouve le quartier chinois, le Palais des congrès, l'accès au Vieux-Port en passant par la Place Jacques-Cartier, il est important d'avoir une structure organisationnelle bien définie, afin d'être en mesure d'offrir au passant des liens facilement identifiables entre ces différents points d'intérêt. C'est à ce moment que l'idée d'un « parcours urbain » prend tout son sens. L'intégration d'un tel élément au centre du projet facilite la configuration d'un lien physique mieux articulé que celui existant entre les différents attraits du secteur. Cette promenade pourrait se faire en toute sécurité à l'intérieur des futurs îlots aménagés, guidant le piéton de manière naturelle vers les intersections. Il faut signaler que, si ce parcours est particulier dans sa forme, il ne brise rien de la trame urbaine traditionnelle de la Ville de Montréal.

Conformément à un éventuel recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, les modifications apportées au réseau routier ciblent d'abord la concentration des accès menant vers les entrées et les sorties de l'autoroute, visant ainsi à réduire la vitesse de pointe des automobilistes. Cette mesure peut, dès lors, offrir aux piétons un secteur plus accessible et surtout plus sécuritaire, sans toutefois restreindre la circulation routière. Cette nouvelle configuration des rues permet également d'intégrer un axe piétonnier nord-sud en élargissant les trottoirs de la rue Hôtel-de-Ville, créant ainsi un meilleur point de vue sur le Champ-de-Mars. Essentielle au fonctionnement du futur centre hospitalier, la bretelle de sortie menant vers la rue Viger a été conservée. Le chevauchement de cette sortie d'autoroute par une passerelle permet de concilier piétons et voitures. Élément physique le plus marquant du projet, cette passerelle remplacerait le tunnel souterrain existant, de manière à permettre à l'usager un accès fluide et facilement identifiable entre la nouvelle esplanade bordant la station du métro et le Vieux-Montréal.

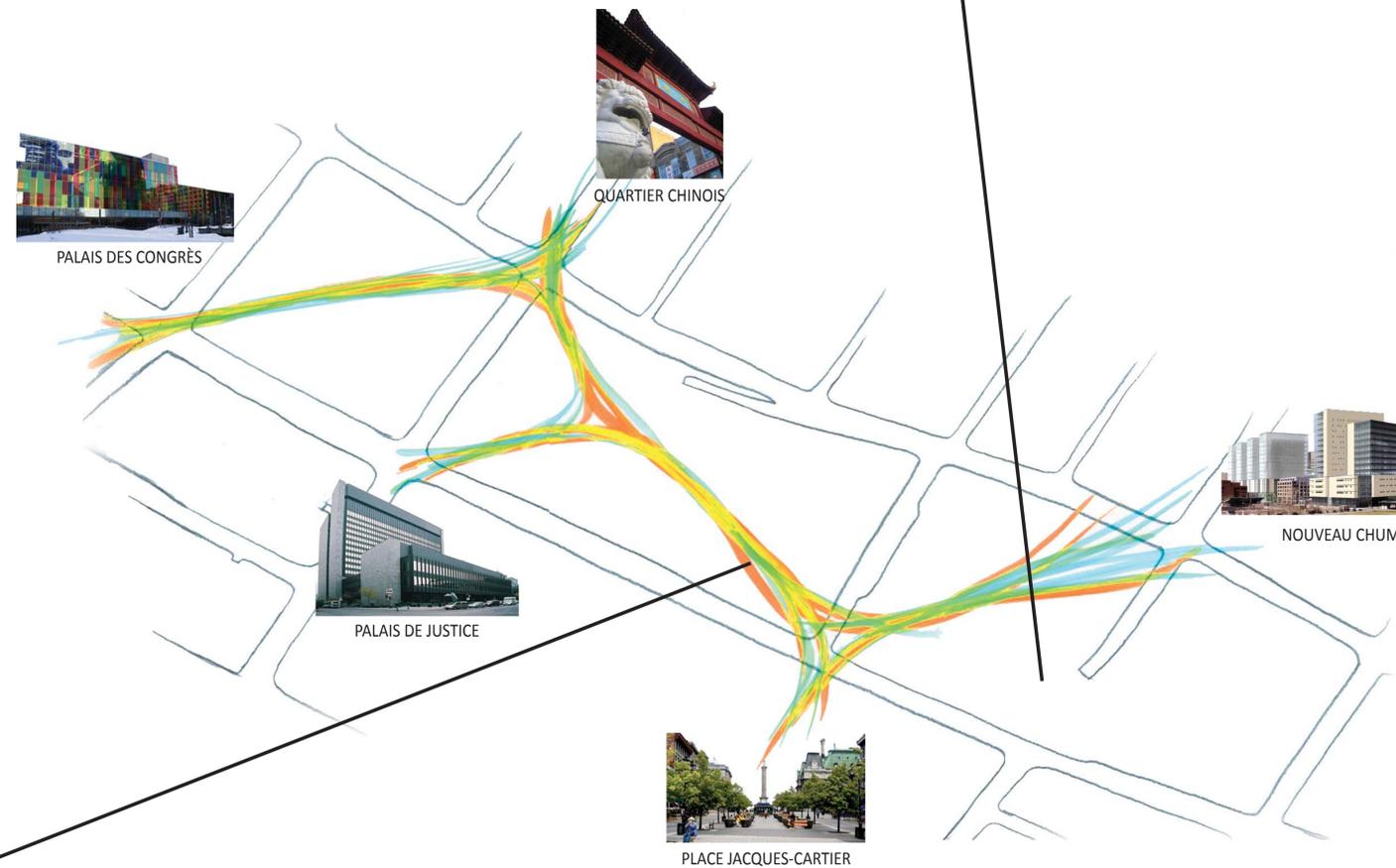
D'autre part, ce nouvel emplacement permettrait d'accueillir des laboratoires de recherche, des lieux dédiés à l'enseignement, des résidences étudiantes, des bureaux de consultation professionnelle, des commerces et d'autres services permettant d'établir le nouveau quartier de la santé et du savoir. Le tout accessible en un seul endroit, traversé de tous les côtés par un parcours piétonnier intime, canalisant une seule et même fonction, celle du passage.



Une passerelle

Inspirée de la "Mobile Chaplet" de Moorehead&Moorehead.

- identité visuelle
- légèreté et transparence
- accessibilité sécuritaire pour piéton et cycliste
- ambiance



Luminaires suspendus

L'intégration des luminaire suspendus ramène l'intérieur du parcours piéton à l'échelle humaine.

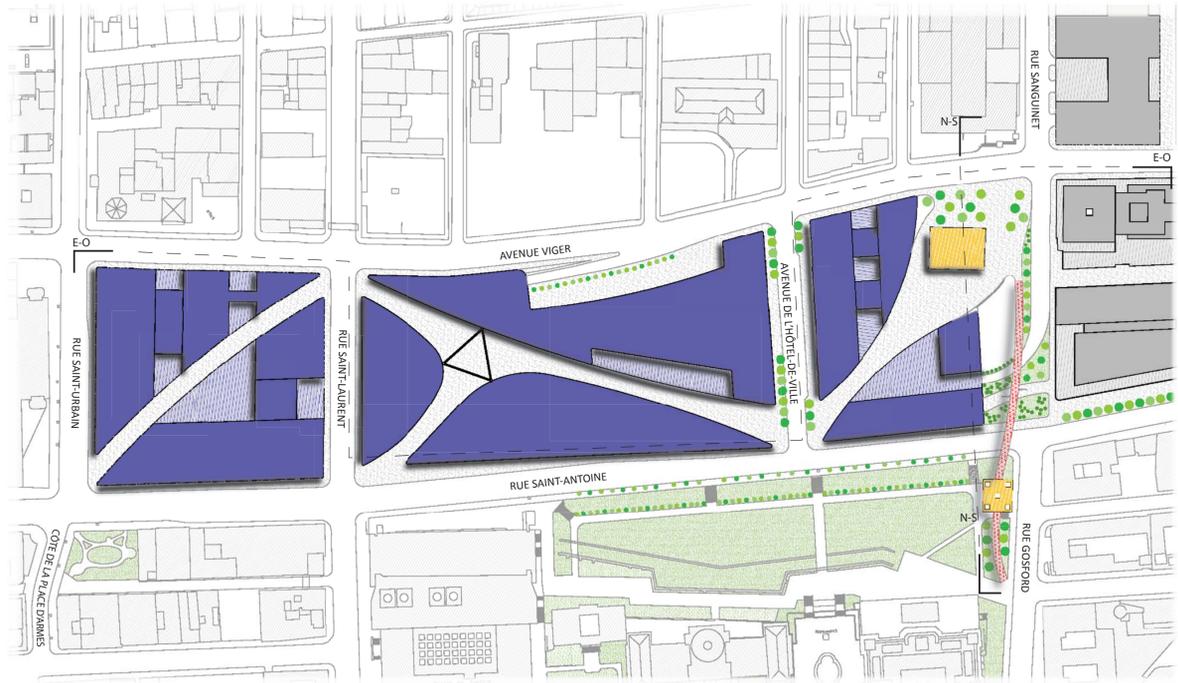
Crée une ambiance particulière autant le jour que la nuit.

Permet l'identification visuelle du parcours.

Horizon vu du Champ-de-Mars

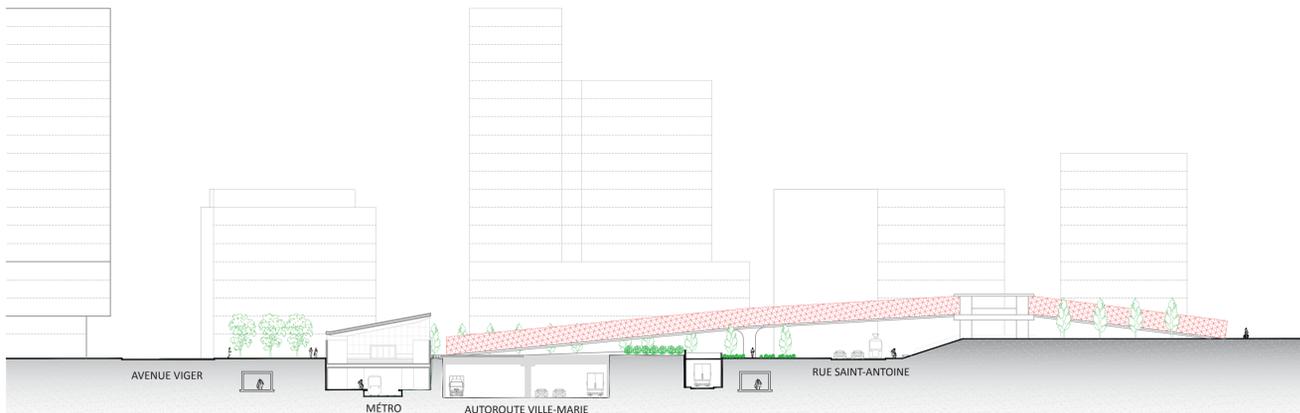
Détermine la hauteur maximale des nouveaux bâtiments afin de conserver une perspective agréable du centre-ville, vu du Champ de-Mars.





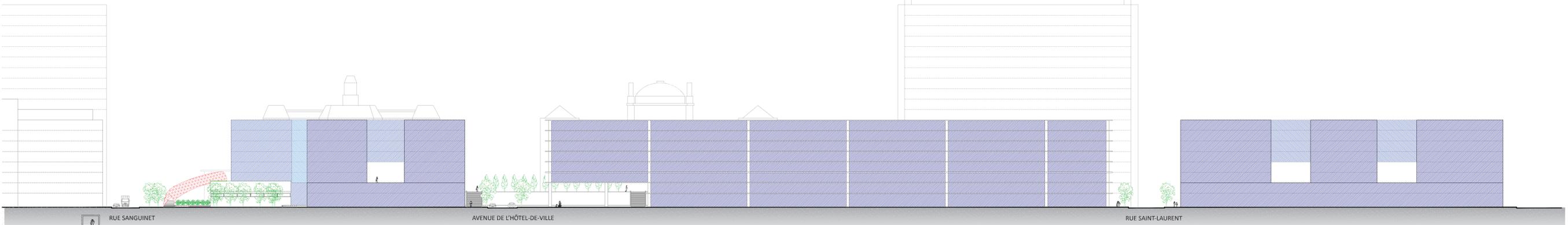
PLAN

10 50m



COUPE TRANSVERSALE N-S

5 25m

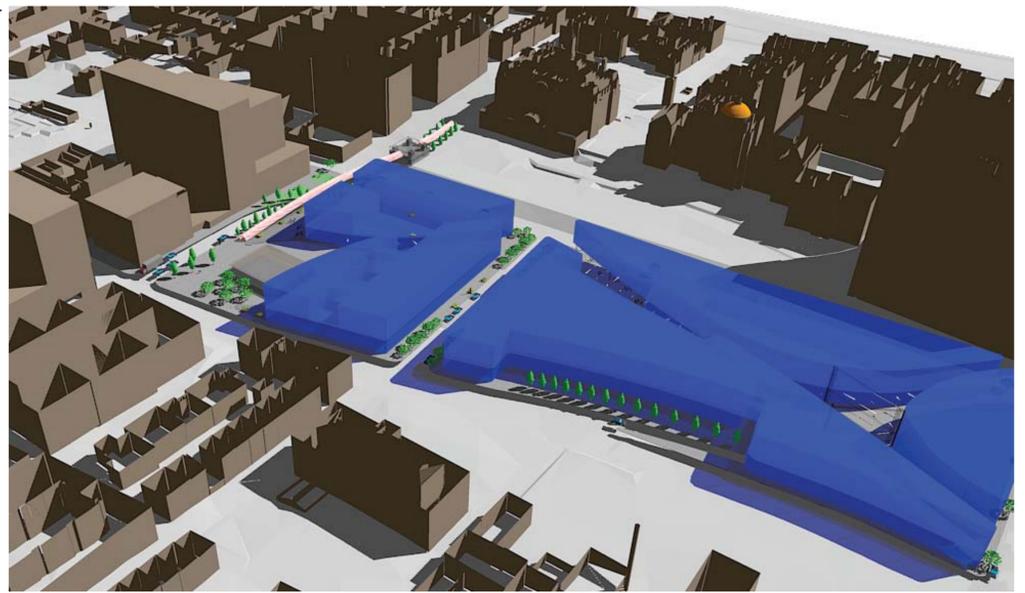


COUPE-ÉLEVATION LONGITUDINALE E-O

5 25m



PERSPECTIVE SUD-OUEST



PERSPECTIVE GÉNÉRALE